

DANEMARK. Le ministre de la guerre a pris des informations dans les villes maritimes du royaume pour connaître le nombre des troupes que chacune peut loger. On doit armer plusieurs vaisseaux de guerre et augmenter de 15,000 hommes la garnison de Gothland. Une autre armée doit être postée sur la côte occidentale.

Un journal de Copenhague annonce que le gouvernement a le projet d'appeler sous les armes 16,000 soldats en congé, et de lever 10,000 recrues pour augmenter les forces militaires de Seeland.

SUÈDE. Il y a entre 3 et 400 protestants en prison au pain et à l'eau, pour diverses infractions aux lois religieuses. Le gouvernement est pourtant protestant lui-même.

La Suède aura de la peine à se tenir neutre dans la guerre actuelle. Les Russes ont fortifié l'île d'Åland d'où ils peuvent menacer Stockholm même. On pense à former une ligue avec la Norvège et le Danemark pour se protéger contre la Russie.

PERSE. Une lettre particulière d'Erzeroum, du 5, donne quelques détails récents sur la situation de la Perse. Cette puissance avait complètement changé sa politique, et on pensait même que, si la question s'engageait plus avant, vis-à-vis des puissances occidentales, elle irait jusqu'à prendre le parti de la Porte. Il est certain que si toutes les demandes du chargé d'affaires de la Russie eussent été mises à exécution, il y aurait eu une révolte à Téhéran.

ACADÉMIE DE LÉGISLATION DE TOULOUSE.

Le R. P. Lacordaire, qui, comme on le sait, a été avocat avant d'être prêtre, a été reçu membre de cette académie le 18 janvier. A cette occasion il a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

Si je ne considérais que ma personne dans le choix par lequel vous m'avez appelé à siéger dans une assemblée de juriconsultes, j'éprouverais à vous remercier une sorte d'embarras, tant mes titres à cet honneur ont peu de réalité. J'ai, il est vrai, consacré quelques années de ma jeunesse à l'étude du droit, et des circonstances singulières m'ont permis de défendre devant la haute magistrature de l'ancienne patrie une liberté précieuse que la loi a pris plus tard sous sa souveraine protection. En d'autres occasions encore, il m'est arrivé de faire servir à des causes justes les souvenirs de ma première éducation virile. Mais, en votre présence, ces rares bonnes fortunes de ma vie ne me causent aucune illusion et me laissent désarmé devant la valeur de vos suffrages.

Aussi, pour me réjouir en pleine sûreté de la place que vous m'avez ouverte à côté

de vous, ai-je besoin de détourner mes regards de moi-même, et de voir, au lieu de moi, la religion s'asseyant à vos conseils. C'est elle que vous honorez, c'est elle qui vous remercie.

Dans nos temps divisés, l'unique espérance de l'avenir est la réconciliation sincère de tous les rangs, de tous les services, de tous les devoirs. Il n'existe plus de classes proprement dites parmi nous, toutes les vicissitudes politiques ont broyé et mêlé les hommes, mais il existe encore des rangs, des services et des devoirs divers; ce sont eux qui, en se rapprochant dans une estime mutuelle et par le sentiment de leur nécessité, formeront un jour la pierre solide où se reposera le genre humain. Longtemps, dans notre pays, la religion a été exclue de l'hospitalité des cœurs et reléguée loin du concile des choses nécessaires à la vie publique: on la regardait comme une étrangère importune plutôt qu'une portion sacrée des droits et des offices de la patrie. Aujourd'hui cette erreur commence à s'évanouir; la France comprend qu'elle a besoin de tous les dévouements, de toutes les aptitudes, de toutes les fidélités, et que rien n'est de trop ici-bas de ce que Dieu a fait pour les hommes. Vous donnez, messieurs, en me faisant asseoir parmi vous, un exemple élevé de cette réconciliation qui contient l'avenir, et je me reproche, en considérant ce point de vue, de si mal vous remercier de tant d'honneur: mais l'esprit, pour s'exprimer avec empire, a besoin d'être libre, et rien ne lui ôte plus sa liberté qu'une vive gratitude.

VITALIS.

Vitalis, noble Vénitien, revenant un soir de se promener dans la campagne, tomba dans une fosse où plusieurs personnes s'étaient déjà laissées tomber avant lui. Un paysan, nommé Masaccio, passait par hasard de ce côté. Il entend les cris déchirants que poussait Vitalis, accourt, coupe une branche d'arbre et la lui tend pour lui aider à se retirer. Mais quelle fut la surprise dont son âme fut saisie en voyant venir un singe, au lieu d'un homme qu'il croyait tirer de la fosse! Cependant, quelle que soit sa frayeur, l'humanité l'emporte, il revient encore: un serpent s'élança au bout de la branche. Malgré la nouvelle épouvante que cette vue lui avait causée, les cris plaintifs qu'il a entendu pousser par Vitalis le font revenir sur ses pas; mais il ne fut pas plus heureux; cette fois ce fut un lion qui sortit de la fosse. Déjà Masaccio s'enfuyait de ce lieu maudit, lorsque la voix du seigneur vénitien parvint encore à ses oreilles: il lui promettait un dot pour sa fiancée et son riche palais de Ve-

nise. Attiré par cet appât, il se décide à braver de nouveau les périls qu'il avait déjà courus. La branche est tendue sur le bord de la fosse, et Vitalis s'échappe enfin de cette tombe où il avait cru être enseveli tout vivant. Bientôt le grand seigneur et le paysan se sont séparés, après s'être félicités mutuellement et s'être donné rendez-vous pour le jour suivant. Le lendemain, en effet, Masaccio sort de sa cabane et court à Venise, où il se présente au palais de Vitalis, qui le fait mettre dehors par ses valets.

Le pauvre paysan s'en retourne chez lui, les yeux tout en larmes, l'âme tout attristée. Mais, en rentrant dans sa cabane, il trouve réunis devant sa porte le singe, le serpent et le lion qu'il avait sauvés. Le singe avait ramassé du bois dans la forêt et en avait rempli son grenier; le lion lui avait apporté des animaux qu'il avait pris à la chasse, et le serpent tenait dans sa gueule demi-ouverte un beau diamant qu'il lui présenta. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que Masaccio retourne à Venise et offre son diamant à un joaillier, auquel il en demande deux cents écus. Le diamant était d'un prix bien supérieur à cette somme. Aussi le joaillier le fait-il arrêter comme voleur. Masaccio est conduit devant les juges, auxquels il raconte son histoire. Tout incroyable qu'elle paraît, Vitalis est mandé à son tour, et il traite le paysan d'imposteur. Déjà, quelques protestations qu'il ait fait entendre le pauvre et innocent Masaccio, sa sentence allait être prononcée, lorsque tout à coup on vit entrer dans la salle le lion, le serpent et le singe. Masaccio les prit à témoin de la vérité de ses paroles. Vitalis finit par avouer son aventure, et tout le monde reconnut que l'ingratitude rend l'homme plus odieux que les bêtes les plus sauvages.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. F. Aubé.
Chez les Externes, M. P. Saucier.
Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. T. Provost.
Au Collège de l'Assomption, M. A. E. H. Tranchemontagne.
Au Collège de Ste. Anne, M. Arth. Casgrain.

J. B. MARCOUX, Gérant.